

Réf: Dossier 391117

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE-AGRO PASTORALE » en abrégé « IAP »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
BOULEVARD DE MARSEILLE EN FACE DE LA BANQUE
SGBCI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE-AGRO PASTORALE » en
abrégé « IAP »

Objet : ELEVAGES-AGRICULTURES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD DE MARSEILLE EN FACE DE LA BANQUE SGBCI, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUOHI DION GBA FIRMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02371 du 10/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14832/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

